

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 17 octobre 2022 à 18h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Vu la Loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
Vu la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la gestion de la crise sanitaires ;
Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;
Vu la Loi n°2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique ;
L'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 prévoit, jusqu'au 31 juillet 2022, les mesures suivantes : la fixation du quorum au tiers des membres présents et la possibilité pour un membre de disposer de deux pouvoirs.

Etaient présents :

ANDRE René	SCHULTZ Laurent	JURCZAK Serge	LORENTZ Maurice
BECKER Patrick	VEINNANT Bernard	MEDVES Jean-François	MATHIEU Bertrand
FERRERO Marc	BERNARDI Alessandro	BALCERZAK Roland	PAQUET Michel
LUCCHINI Marc	CORAZZA Jean-Luc	FEUVRIER Alieth	RECH Serge
MELEO Guy	HATRI Aïcha	LANGMAR Déborah	ROBINET David
PHILIPPE Lionel	PAULY Elsa	FRADELLA Cédric	SCHIVRE Marc

Procurations :

ZIEGLER Damien	a donné procuration à	BECKER Patrick
RENAUX Patricia	a donné procuration à	LUCCHINI Marc
SCHNEIDER Brigitte	a donné procuration à	MELEO Guy
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
POUGET Clémence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
COLIN Jean-Marie	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	BERNARDI Alessandro
PARPETTE Jerry	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
ACKER Christine	a donné procuration à	FEUVRIER Alieth
BAUR Denis	a donné procuration à	MATHIEU Bertrand
ZENNER Bernard	a donné procuration à	PAQUET Michel
HERGAT Michel	a donné procuration à	ROBINET David
VETZEL Caroline	a donné procuration à	PAULY Elsa
SEGURA Olivier	a donné procuration à	FRADELLA Cédric

Absents excusés :

SCHITZ Denis	DEUTSCH André	KASPAR COTRUPI Angèle	GUERMANN Bernard
HOLSENBURGER Alexandre	ABATE Patrick	WEIS Mathieu	TACCONI Pierre
GRILLO Marie			

Absents non excusés :

HERFELD Marie-Laurence	TSCHIERSCH Laurent	BEY Michèle	DEISS Murielle
ENGELMANN Fabien	KOWALCZYK Maryline	LOPICO Aurélie	BRUSCO Stéphan
REBSTOCK PINNA Alexandra	SCHUTZ Sylvie	WATRIN Audrey	FATORELLI Viviane

La séance débute à 18h31

Début de la séance :

Membres en exercice : 60
Présents : 21
Procurations : 14
Absents : 25

Pendant le point 4 :

Arrivée de Mme HATRI Aïcha

Membres en exercice : 60
Présents : 22
Procurations : 14
Absents : 24

Pendant le point 5 :

Arrivée de M. ANDRE René et M. FERRERO Marc

Membres en exercice : 60
Présents : 24
Procurations : 14
Absents : 22

Pendant le point 6 :

Arrivée de M. SCHIVRE Marc

Membres en exercice : 60
Présents : 25
Procurations : 14
Absents : 21

Pendant le point 13 :

Départ de M. MELEO Guy, M. FERRERO Marc et M. ANDRE René

Membres en exercice : 60
Présents : 22
Procurations : 14
Absents : 24

La séance se termine à 20h40

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
NABE Kalil, Responsable des Finances
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridiques
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
MOUCHARD Margot, Assistante de Direction

POINT I.7 – DELIBERATION N°2022/I-65 - PLANNING DU PROJET CITEZEN

Dans le planning présenté au Comité Syndical du 04 Juillet 2022, l'hypothèse structurante était la validation des études Projets (PRO) des infrastructures de Lignes à début Septembre 2022.

A ce stade de l'opération, la validation des études PRO par le Département de la Moselle n'est pas encore actée.

Pour l'établissement de ce nouveau planning directeur, l'hypothèse structurante est une validation des études PRO par le Département de la Moselle et l'ensemble des communes concernées par le tracé du BHNS à fin novembre 2022.

Une fois les études PRO validées, la phase de passation des marchés de travaux (AMT) lignes commencera et se terminera en Octobre 2023. A ce stade, ce planning ne prévoit pas de chevauchement entre la phase de fin du PRO et le début de la phase ACT (Assistance pour la passation des contrats de travaux).

Par voie de conséquence, les travaux de lignes se termineront en Décembre 2025 et la mise en service du BHNS est prévue pour début Juin 2026.

Il est proposé au Comité Syndical de prendre acte de ce planning.

Le Bureau Syndical du 29 septembre 2022 a pris acte.

La Commission BHNS du 7 octobre 2022 a pris acte.

Le Comité Syndical prend acte de ce planning.

Pour extrait conforme,

A YUTZ, le 18 octobre 2022

Le Président

Roger SCHREIBER

